



B.P. 394 Douala (Cameroun)
Tél. : (237) 233 425 416 / 233 433 698
(237) 699 681 421 / 677 707 417
info@pallisco-cifm.com
www.pallisco-cifm.com



Politique d'amélioration continue de la gestion responsable

Les sociétés PALLISCO et CIFM sont conscientes de l'importance de la gestion responsable pour un développement économique, social et culturel harmonieux ainsi que pour une conservation pragmatique des forêts et de la faune.

Parce que la gestion responsable n'est pas une notion figée, nos sociétés s'engagent formellement à améliorer de manière continue leurs systèmes de gestion. PALLISCO et CIFM veilleront ainsi à préserver et à consolider leurs acquis obtenus dans le cadre de la réalisation de leurs activités et poursuivront leurs programmes d'audits et de suivi-évaluation réguliers de manière à suivre et à implémenter les exigences de légalité et de certification dans leur évolution.

Afin de s'inscrire pleinement dans une démarche de développement durable et d'amélioration continue, les sociétés PALLISCO et CIFM s'engagent à poursuivre la mise en pratique des différentes orientations énoncées au travers de leurs politiques et directives internes, notamment la politique d'approvisionnement des bois, la politique environnementale, la politique sociale, la politique faune, la politique de lutte contre la corruption en milieu du travail, la politique de promotion de la non-discrimination selon les critères de sexe et de genre, la politique de lutte contre le harcèlement en milieu du travail, la politique hygiène, santé, sécurité et la politique de lutte contre le VIH-SIDA.

La démarche de PALLISCO et CIFM passera également par :

- 1) La valorisation de leurs propres expériences ainsi que des actions menées de concert avec leurs partenaires, institutions et organismes de recherche. PALLISCO et CIFM resteront attentives aux recherches et avancées techniques réalisées par d'autres exploitants forestiers, institutions ou organismes de recherches au niveau national et dans la sous-région ;
- 2) La réflexion permanente par rapport à leur impact potentiel sur les changements climatiques. PALLISCO et CIFM veilleront à rationaliser leur consommation en hydrocarbures et autres produits chimiques, et à préserver leur massif forestier par un aménagement forestier intégrant les techniques d'exploitation forestière permettant de réduire leur impact dans toutes les opérations par une meilleure protection des sols et des zones humides ;
- 3) L'engagement à gérer, conserver et suivre l'état des Hautes Valeurs de Conservation présentes dans leur concession ;
- 4) L'engagement à contribuer à la restauration des sites/zones ayant subi une déforestation/conversion non conforme ;
- 5) La prise en considération de la modification de la composition des peuplements forestiers suite à l'exploitation forestière. Des espèces commerciales dont le renouvellement ne peut être assuré par la régénération naturelle seront assistées annuellement par introduction de jeunes plants issus de pépinière.

Plus qu'un niveau d'exigences à maintenir, il s'agit d'une éthique, d'un engagement à long terme de nos sociétés qui attendent l'implication personnelle de tous au bénéfice de l'environnement, du développement durable, du bien-être social et de la préservation des forêts de l'Est du Cameroun.

Dès lors, il s'agit d'une responsabilité affirmée, visant à perpétuer cette démarche en tenant compte des exigences du présent et des intérêts des générations futures.

Le 09/10/2023
Douala – Cameroun.
V04

Vincent PASQUET
Gérant PALLISCO - CIFM